



# Sables bitumineux

Une ressource stratégique pour le Canada, l'Amérique du Nord et le marché mondial

## Peuples autochtones

### Peuples autochtones

Les « peuples autochtones » désignent les premiers habitants de l'Amérique du Nord et leurs descendants. La Constitution canadienne reconnaît trois peuples autochtones : les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Il s'agit de trois peuples, chacun se distinguant des autres par son histoire unique, sa langue, ses habitudes culturelles et ses croyances spirituelles. Des 616 Premières Nations du Canada, 45 sont établies en Alberta.

La majeure partie des activités de mise en valeur des sables bitumineux est pratiquée dans une zone de 142 200 kilomètres carrés (km<sup>2</sup>) du Nord-Est de l'Alberta. Après plus de 40 ans d'exploitation, l'extraction minière des sables bitumineux a touché une superficie de 761 km<sup>2</sup>. Approximativement 23 000 Autochtones, dont 18 établissements de Premières Nations et 6 de Métis, sont installés dans la région des sables bitumineux en Alberta. Des milliers d'autres vivent à l'extérieur des réserves et des zones d'établissement.

Le gouvernement du Canada travaille de pair avec les communautés autochtones à l'intérieur et autour des zones de sables bitumineux afin d'atténuer et de gérer les répercussions attribuables à leur mise en valeur.

### Avantages économiques pour les peuples autochtones

Le gouvernement du Canada appuie les Autochtones dans leurs efforts afin d'améliorer leur bien-être et leur prospérité

économique, de développer des collectivités plus saines et plus durables, et de participer davantage au développement politique, social et économique du Canada.

Affaires autochtones et Développement du Nord canadien (AADNC) est l'un des 34 ministères fédéraux chargés de s'acquitter des obligations et des engagements du gouvernement du Canada à l'égard des peuples autochtones.

Le développement économique autochtone est une priorité au Canada, c'est pourquoi le gouvernement a mis en place un nouveau cadre stratégique afin de favoriser la participation des Autochtones à l'économie canadienne. Le Canada travaille de pair avec les Premières Nations, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et les promoteurs du secteur industriel afin d'aider les communautés des Premières Nations à tirer parti des avantages socioéconomiques découlant de la mise en valeur des sables bitumineux.

De nombreux groupes autochtones tirent déjà parti des sables bitumineux :

- En 2010, les entreprises autochtones ont effectué des travaux représentant un montant de 1,3 milliard de dollars canadiens dans le cadre de contrats conclus avec des sociétés d'exploitation des sables bitumineux (excluant les emplois du domaine de la construction), et plus de 1 700 Autochtones occupaient des emplois directs dans le secteur des sables bitumineux.
- Au cours des 12 dernières années, les entreprises autochtones ont obtenu des contrats totalisant plus de 5 milliards de dollars canadiens des sociétés d'exploitation des sables bitumineux dans la région. À titre d'exemple, depuis 2005, Shell Canada a conclu

des contrats totalisant plus de 1 milliard de dollars canadiens avec des entreprises autochtones, et Cenovus Energy a triplé ses investissements dans des entreprises appartenant à des Autochtones au cours des deux dernières années, passant de 86 à 245 millions de dollars canadiens.

- Une coentreprise formée de la Première Nation des Cris de Bigstone et de Bronco Energy constitue le plus vaste projet d'exploitation des sables bitumineux jamais entrepris sur des terres de réserve d'une Première Nation.
- Les sociétés de Fort McKay Group – propriété exclusive de la Première Nation de Fort McKay – travaillent considérablement avec des sociétés d'exploitation des sables bitumineux et génèrent des revenus annuels de plus de 100 millions de dollars canadiens.

Afin d'assurer la sécurité économique de leurs communautés, les sociétés de développement économique, l'organe de développement économique et commercial des groupes autochtones, contribuent à grossir les revenus des communautés des Premières Nations partout au Canada. On prévoit que ces sociétés de développement économique aideront les revenus combinés des foyers, des entreprises et des gouvernements autochtones à excéder les 32 milliards de dollars canadiens d'ici 2016, une augmentation par rapport à l'estimation en 2011 de 24 milliards<sup>1</sup>.

## Consultation et accommodement des Autochtones

La Constitution canadienne reconnaît les droits ancestraux et les droits issus des traités existants des peuples autochtones du Canada. En fait, le Canada a l'obligation légale de consulter et, le cas échéant, d'accommoder les groupes autochtones s'il a été déterminé que les droits ancestraux et les droits issus de traités pourraient subir des effets négatifs. Cette obligation légale s'applique également aux provinces et aux territoires.

Les lignes directrices du gouvernement du Canada aident les fonctionnaires fédéraux à respecter cette obligation

de consulter afin de s'assurer que les points de vue des Autochtones sont pris en considération au moment de prendre des décisions liées à des projets – visant notamment les sables bitumineux. Ces lignes directrices sont disponibles sur le site Web d'AADNC ([www.aadnc.gc.ca](http://www.aadnc.gc.ca))<sup>2</sup>.

## Incidence des sables bitumineux sur les communautés autochtones

Certains peuples autochtones établis dans les régions des sables bitumineux ont exprimé leurs préoccupations quant aux effets cumulatifs des activités d'exploitation des sables bitumineux. Il s'agit des changements à l'environnement biophysique, social, économique et culturel entraînés par les phénomènes naturels et les activités humaines passées et présentes.

Les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales, des peuples autochtones, des scientifiques et des représentants de l'industrie collaborent afin de surveiller les effets cumulatifs des activités d'exploitation des sables bitumineux sur l'environnement. Pendant que les scientifiques et les Autochtones effectuent des études sur le terrain afin d'évaluer les tendances actuelles sur le plan de l'environnement, les aînés autochtones mettent à profit leurs connaissances traditionnelles pour fournir de l'information précieuse sur les régimes climatiques, la terre, les végétaux et les animaux, et sur la manière dont ces éléments ont changé au fil du temps.

Le fait de comprendre et de réduire au minimum les effets cumulatifs est un volet primordial de la gestion et de la gérance environnementale des terres et des ressources du Canada. Une bonne gestion de l'environnement repose sur le regroupement de tous les éléments du cadre de gérance environnementale. Le gouvernement du Canada poursuit son travail de collaboration avec les peuples autochtones dans l'élaboration et la mise en œuvre continue de stratégies afin de s'assurer que des décisions éclairées sont prises et qu'elles répondent aux besoins actuels et à ceux des prochaines générations.

<sup>1</sup> Source : Services économiques TD, *Estimating the Size of the Aboriginal Market in Canada* (juin 2011).

<sup>2</sup> Les lignes directrices visant la consultation et l'accommodement des Autochtones sont disponibles à l'adresse suivante : [www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100014664/1100100014675](http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100014664/1100100014675).

